



Communiqué de presse du 4 avril 2023

À partir du 10 décembre 2023

Les tarifs de la communauté tarifaire Libero évoluent

Les entreprises de transport regroupées sous la bannière de la communauté tarifaire Libero doivent prendre des mesures face à l'inflation et à la hausse des prix de l'énergie. Aussi, les tarifs des billets individuels et des abonnements augmenteront de 4,4 % en moyenne à partir de décembre 2023. Cette évolution sera différente d'un assortiment à l'autre, la plupart des abonnements annuels voyant même leur prix diminuer.

À l'instar des transports publics nationaux, la communauté tarifaire Libero va relever les tarifs de ses billets et abonnements au 10 décembre 2023. Cette augmentation s'élèvera à 4,4 % en moyenne, mais les tarifs évolueront différemment d'un assortiment à l'autre. Dans les cantons de Berne et de Soleure, il s'agit de la première augmentation de tarif touchant le transport de voyageurs depuis 2016.

Ces dernières années, les entreprises de transport de la communauté tarifaire Libero n'ont cessé d'étendre l'offre de transports publics. En outre, l'offre du Moonliner a été intégrée au système tarifaire. En raison de la hausse des coûts de l'énergie et de l'inflation générale, cette augmentation des tarifs est devenue inévitable. Par ailleurs, elle répond aux attentes des cantons et de la Confédération en termes de financement des transports publics par les usagers.

Différences suivant l'assortiment

Pour les billets individuels, l'augmentation de tarif est comprise entre 10 centimes (zone locale, tarif réduit) et 4 francs (15 zones, tarif plein). En pourcentage, ces hausses sont comprises entre 4,4 % et 21,2 %. En revanche, le tarif réduit du billet court parcours reste inchangé. Il s'agit de l'un des billets utilisés le plus fréquemment. Un billet pour la zone locale coûte désormais 10 centimes (tarif réduit) ou 70 centimes (tarif plein) de plus. Il existe des billets pour les zones locales dans les villes de Bienne, Thoun et Interlaken.

La hausse du tarif des billets individuels a également des conséquences sur les tarifs des cartes journalières, des cartes multijours et des cartes multicourses. Elles coûtent désormais entre 50 centimes (zone locale, tarif réduit) et 21,60 francs (15 zones, tarif plein) de plus. Le rabais pour la carte multicourses du court parcours sera aligné sur le rabais des autres cartes multicourses, passant de 16,7 % à 10 %. En pourcentage, les hausses de tarif sont comprises entre 4 % (zone locale, tarif réduit) et 24 % (court parcours, tarif plein).

Les clients réguliers seront récompensés



Les abonnements annuels couvrant le territoire du Libero vont quant à eux devenir moins chers. Auparavant, le tarif des abonnements annuels s'obtenait en multipliant celui des abonnements mensuels par 9,5 ou 10. Désormais, tous les abonnements annuels coûteront le nonuple des abonnements mensuels. Suivant le nombre de zones couvertes, les baisses de tarif seront comprises entre 13 francs et 71 francs (entre 1 % et 7 %) dans le Libero. L'abonnement annuel (zones 100/101), qui est de loin le plus fréquemment vendu chez Libero, coûtera désormais 738 francs, soit 52 francs de moins qu'avant. Dans les régions de Bienne et Thoune, cet alignement progressif des tarifs sur ceux du Libero a également un effet sur les abonnements annuels : hausses et baisses de tarif s'y équilibrent plus ou moins.

Une augmentation modérée pour les abonnements mensuels

Les abonnements mensuels vont voir leur tarif augmenter de manière modérée, avec une hausse comprise entre 2 et 5 francs. Cette hausse sera un peu plus forte dans les régions de Thoune et Bienne que dans les autres régions. Depuis l'extension de la communauté tarifaire Libero à ces deux régions, les passagers continuent d'y bénéficier de tarifs réduits. Ceux-ci seront ensuite alignés sur les tarifs du Libero, tout en restant plus bas.

Renseignements

Service de presse de la communauté tarifaire Libero, +41 58 338 57 00, infomedia@postauto.ch

Annexe

- Grille de tarifs avec des exemples de nouveaux tarifs